

Sur le million que compte l'Algérie

Seuls 5% des agriculteurs sont assurés 13/01/2014

Rapport de la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le monde

L'assurance agricole est à un niveau embryonnaire en Algérie de l'avis de la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le monde (FARM).

Dans son dernier rapport de l'année 2013 qui vient d'être publié, cette fondation mondiale écrit que « l'agriculture ne compte que pour une part très faible dans le marché algérien de l'assurance (moins de 2%) avec un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros en 2010, dont 74 % réalisés par la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) ».

Pourtant, constate la même fondation, la contribution de l'agriculture à l'économie du pays est significative puisqu'elle fournit entre 8 et 12% du PIB, avec une surface agricole utile de 8 500 000 hectares. « Les grandes cultures occupent plus de la moitié des superficies cultivées, tandis que l'arboriculture et le maraîchage représentent respectivement 6,5% et 3,5% de ces surfaces. Environ 30 à 40% des surfaces sont en jachère », lit-on dans le même document.

Comparativement aux pays voisins, le Maroc et la Tunisie font mieux que l'Algérie, bien que la culture assurantielle fait également défaut dans ces deux pays et l'agriculture au Maroc tout comme en Tunisie représente une part très réduite du marché des assurances, soit de 3% seulement. En Algérie, le taux de pénétration de l'assurance agricole est faible avec, au tableau, seulement 5% des producteurs disposant d'une assurance, soit environ 50 000 exploitations sur le million que compte le pays.

La Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le monde a tenté dans son rapport de cerner les carences à l'origine de situation. Il a évoqué, dans ce sens, le morcellement important des exploitations et la difficulté de toucher les petits producteurs, le faible taux d'accès aux services financiers dans l'agriculture (crédit et assurance agricole), l'absence de couverture pour certains risques comme la sécheresse, le peu de soutien aux assurances par les pouvoirs publics et une faible coordination des acteurs du secteur ».

Ali Ben Mohamed